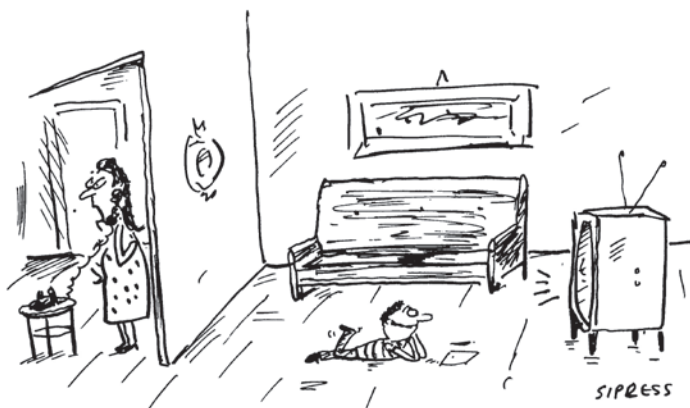




4

Impliquez-vous à l'école, non par obligation, mais par choix

Les parents montrent à leur enfant qu'ils valorisent l'éducation lorsqu'ils prennent le temps de rencontrer ses enseignants ou se portent volontaires pour des activités à l'école. Même s'ils sont très occupés, les parents ont différents moyens de s'impliquer dans les activités de l'école, et les parents et les enseignants ne devraient pas attendre avant de se rencontrer.



« Mademoiselle Rogers ? Sally Green à l'appareil. Est-il vrai que le projet de recherche de mon fils est "L'effet de l'excès de télévision sur un enfant type de 10 ans" ? »



Les parents peuvent également s'engager dans l'éducation de leur enfant en participant à des activités à l'école, par exemple en rencontrant des enseignants ou le chef d'établissement ou en s'impliquant à titre de bénévoles. Les recherches ont montré que ce type d'engagement parental, qui est souvent bien structuré, est associé à un engagement plus important de l'élève à l'école. En effet, ce faisant, les parents montrent à leur enfant qu'ils valorisent l'apprentissage et l'éducation; et ils montrent aussi à l'école qu'ils se soucient de l'éducation de leur enfant, ce qui peut en retour inciter les enseignants à lui accorder une plus grande attention.

Dans le questionnaire PISA, on demandait aux parents si, au cours de la dernière année scolaire, ils avaient discuté du comportement ou des progrès de leur enfant avec un enseignant, que l'initiative soit venue d'eux ou de ce dernier, s'étaient portés volontaires pour des activités parascolaires ou pour travailler à la bibliothèque de l'établissement, avaient aidé un enseignant, avaient été invités à intervenir à l'école ou avaient participé à des activités liées à la gestion de l'établissement.

Les résultats de l'enquête PISA montrent que les élèves dont les parents s'impliquent dans les activités à l'école ont généralement de moins bons résultats en compréhension de l'écrit que ceux dont les parents sont moins impliqués. Dans 11 des pays et économies examinés, c'est le cas des enfants dont les parents ont discuté du comportement ou des progrès avec un enseignant, que l'initiative soit venue d'eux ou de ce dernier. Cela tient très probablement à ce que les écoles attendent que les élèves commencent à avoir des difficultés pour rencontrer les parents, tandis que les parents attendent que leur enfant ait des difficultés avec ses devoirs pour jouer un rôle actif dans sa scolarité.

Encadré 4.1 **Irlande : La reconnaissance légale du rôle de partenaire des parents**

La loi sur l'éducation adoptée en 1998 en Irlande précise que l'éducation implique un partenariat entre de nombreuses parties prenantes, notamment les parents. Selon cette loi, les parents ont le droit d'être consultés et informés à propos de tous les aspects de l'éducation de leur enfant, et les établissements d'enseignement sont tenus d'impliquer les parents dans la planification scolaire. Ils doivent également inclure des parents dans leur conseil d'établissement. Quant aux parents, il leur incombe d'« entretenir un environnement d'apprentissage, de coopérer avec l'école et d'autres partenaires individuels, tout en leur apportant leur soutien, et d'assumer pleinement leur rôle particulier dans le développement de leur enfant ».

Avant même la loi de 1998, la législation irlandaise reconnaissait et promouvait déjà le rôle des parents dans le système d'éducation. La Constitution de 1937 reconnaissait que les parents jouent le rôle principal dans l'éducation de l'enfant. Depuis l'amendement de 1975 touchant la structure administrative des « écoles nationales », les conseils d'établissement des écoles primaires doivent comprendre au moins deux parents d'enfants qui y sont scolarisés. Et la circulaire *Parents partenaires de l'éducation* de 1991 exige qu'au-delà du primaire toutes les écoles disposent d'une association de parents d'élèves, et elle encourage ces associations à adhérer au réseau national.

Aujourd'hui, on trouve des représentants des parents dans pratiquement tous les conseils d'établissement des écoles primaires et secondaires irlandaises.

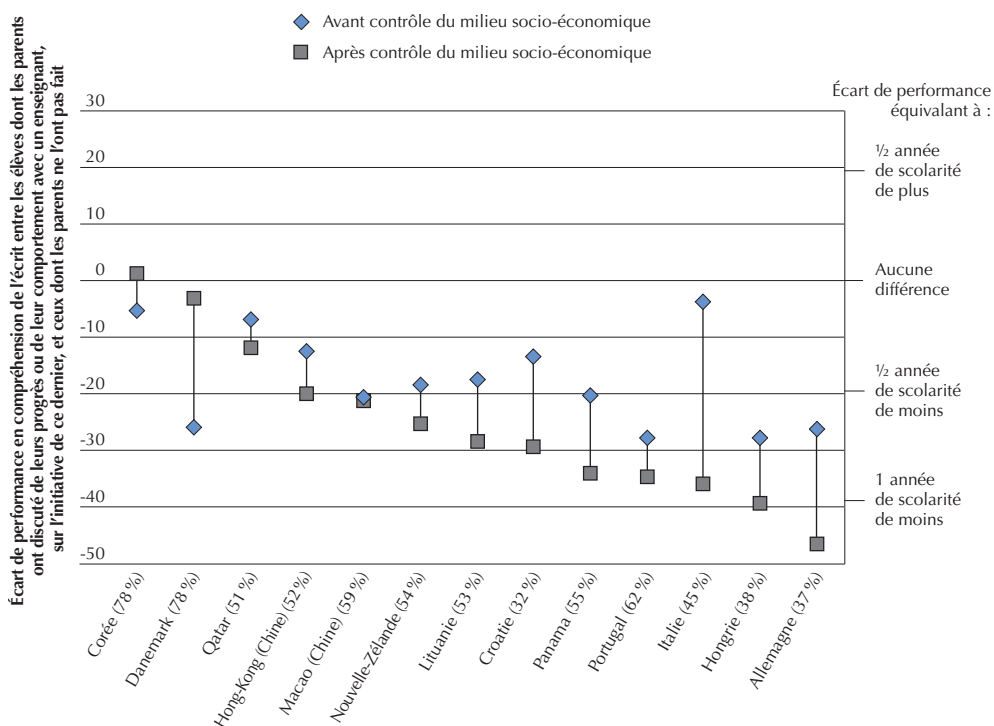


De même, dans sept des pays et économies examinés, les élèves dont les parents ont été bénévoles pour des activités parascolaires obtiennent généralement des scores plus faibles en compréhension de l'écrit.

Si ces résultats semblent indiquer une relation négative entre l'engagement parental et la performance des élèves, les scores de ces élèves en compréhension de l'écrit auraient, selon toute probabilité, été plus faibles encore si leurs parents ne s'étaient pas activement impliqués à l'école.

Ces formes d'engagement ont tendance à être réactives : les parents ne s'impliquent que lorsqu'ils jugent qu'il est nécessaire de le faire, ou lorsque l'école les en a avertis. C'est pourquoi les parents dont l'enfant a des difficultés sont plus susceptibles de rencontrer un enseignant, de se porter volontaires

■ Figure 4.1 ■
En discutant des progrès de votre enfant à l'école, vous lui montrez que vous valorisez l'éducation



Remarque : le pourcentage de parents qui ont discuté avec un enseignant des progrès ou du comportement de leur enfant, sur l'initiative de l'enseignant, est indiqué entre parenthèses après le nom du pays ou de l'économie.

Les pays/économies sont classés par ordre décroissant de l'écart de performance en compréhension de l'écrit après contrôle du milieu socio-économique.

Source : Tableau A4.1.

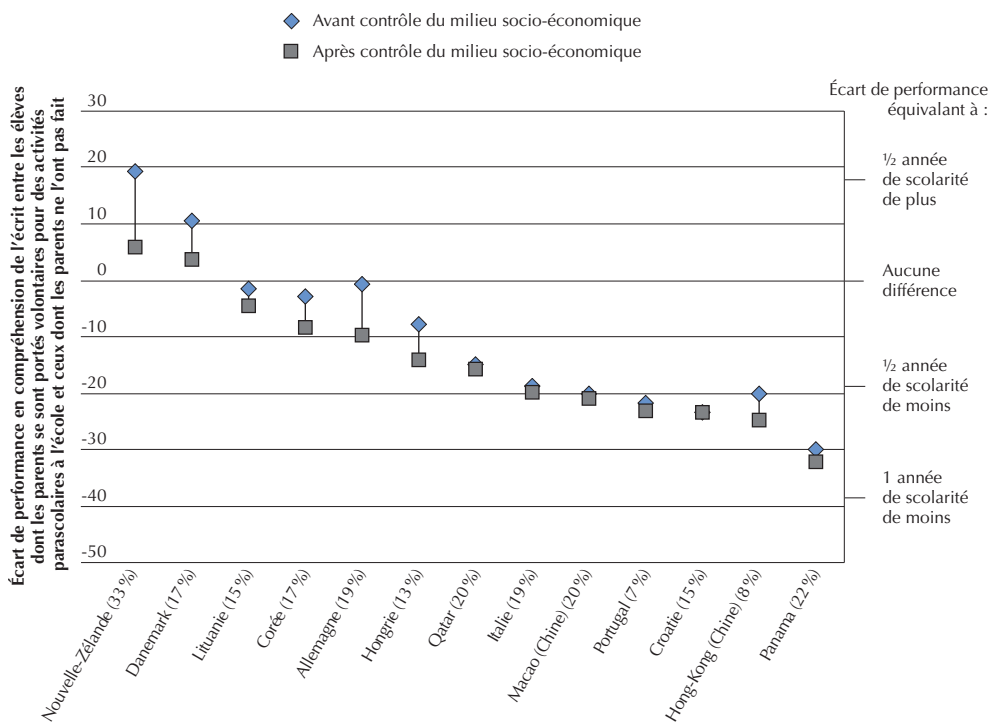
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932606549>

pour des activités parascolaires et d'aider leur enfant à faire ses devoirs. Il en résulte, dans de nombreux pays et économies, que les parents issus de milieux défavorisés et les parents de garçons s'engagent plus souvent dans ce type d'activités : les faibles performances en compréhension de l'écrit sont en effet généralement associées à un milieu socio-économique défavorisé et au fait d'être un garçon. Ces activités sont bénéfiques pour l'enfant – à moins que l'implication de ses parents à l'école ne lui vaille d'être stigmatisé –, mais l'engagement parental serait encore plus bénéfique s'il débutait bien avant qu'on le juge nécessaire.

Concernant l'engagement parental à l'école, deux faits sont particulièrement saillants : il est relativement peu fréquent et n'a lieu, la plupart du temps, qu'en cas d'absolue nécessité, notamment lorsque l'élève a des difficultés. Les résultats de l'enquête PISA le montrent : dans la plupart des écoles, les parents et les

■ Figure 4.2 ■

Le fait de vous porter volontaire pour des activités parascolaires dans l'école de votre enfant n'est que faiblement associé à l'amélioration de ses résultats scolaires



Remarque : le pourcentage de parents qui se sont portés volontaires pour des activités parascolaires à l'école de leur enfant est indiqué entre parenthèses après le nom du pays ou de l'économie.

Les pays/économies sont classés par ordre décroissant de l'écart de performance en compréhension de l'écrit après contrôle du milieu socio-économique.

Source : Tableau A4.2.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932606568>



enseignants ne se rencontrent généralement que lorsque l'élève est aux prises avec des difficultés. Seul un petit nombre de parents s'impliquaient dans des activités à l'école qui ne visaient pas directement à aider leur enfant, par exemple faire une conférence, aider un enseignant ou se porter volontaire pour des activités parascolaires telles que le sport.

QUE PEUVENT FAIRE LES PARENTS ?

L'engagement parental à l'école dépend de l'attitude de l'école et des initiatives qu'elle prend pour inviter les parents à participer à des activités (voir, ci-dessous, « Que peuvent faire les écoles ? »). Pour peu que l'école voie leur engagement d'un bon œil, les parents peuvent faire bien plus que de discuter avec les enseignants des progrès scolaires de leur enfant. Ils peuvent : s'arranger avec l'école pour visiter une ou plusieurs classes afin de mieux comprendre en quoi consiste la journée de leur enfant; se porter volontaires pour entraîner des équipes de sport, aider à l'organisation d'autres activités parascolaires ou clubs, ou travailler à la bibliothèque de l'école; mais aussi offrir leur temps pour donner une conférence à l'école, partager avec des élèves un centre d'intérêt ou une réalisation, ou leur donner une vision de l'intérieur d'une carrière ou d'un emploi.

Encadré 4.2 États-Unis : Harlem Children's Zone

Le Harlem Children's Zone (HCZ) est une organisation sans but lucratif fondée sur l'idée suivante : repenser **les écoles sur le modèle des centres communautaires**. Ce programme, lancé au début des années 90 afin de s'attaquer aux nombreux problèmes rencontrés par les familles défavorisées d'un pêle de maisons de New York, à Harlem, leur offre services scolaires, programmes périscolaires, services de santé, services sociaux et programmes visant à renforcer la communauté. Il assure également divers programmes ciblant les parents et les enfants, de la naissance au début de l'âge adulte. Par exemple, le « Baby College » offre aux futurs parents et aux parents d'enfants âgés d'au plus 3 ans une formation mettant l'accent sur l'importance de faire la lecture aux enfants et, en matière de discipline, de recourir aux réprimandes verbales et non aux châtimens corporels. Le « Three-year-Old Journey » aide les parents à renforcer leurs compétences linguistiques et parentales afin de soutenir le développement de leur enfant. Et l'« Academic Case Management », une approche visant l'épanouissement des jeunes, s'adresse aux élèves en âge de fréquenter le collège, le lycée et l'enseignement supérieur; elle encourage la collaboration entre les parents et le personnel enseignant au service des résultats des élèves.

Offert gratuitement et financé par des dons et des subventions publiques, ce programme a été repris dans 20 autres villes américaines. En 2009, uniquement dans Harlem, plus de 10 000 enfants et 10 000 adultes avaient bénéficié de ses services.

www.hcz.org



Encadré 4.3 États-Unis : Le programme NNPS

Fondé en 1996 à l'université Johns Hopkins, le programme National Network of Partnership Schools (NNPS) a pour but d'aider les familles et les communautés américaines à s'engager dans l'éducation des enfants. Le NNPS a mis au point divers outils à cette fin, notamment un « processus de partenariat » intitulé « Teachers Involve Parents in Schoolwork » (TIPS) Interactive Homework. Dans le cadre du TIPS, l'élève doit faire des devoirs portant sur un sujet abordé en classe et exigeant une interaction avec quelqu'un à la maison. Ainsi, **les enseignants comme les parents sont engagés dans le travail de l'élève.**

Initialement financé par des subventions de l'Institut de la santé de l'enfant et du développement humain (NICHD) et du ministère de l'Éducation des États-Unis, le NNPS encourage les écoles membres à financer elles-mêmes le programme. Pour devenir membres, elles doivent dédier une équipe à l'initiative, définir ses objectifs et lui affecter un budget. Elles paient des droits d'adhésion et des frais annuels de renouvellement, et doivent se prêter à une enquête annuelle qui permet au NNPS d'évaluer leur travail. Le NNPS compte aujourd'hui plus de 1 000 membres dans 22 États. Chaque membre reçoit le *Promising Partnership Practices* (pratiques de partenariat prometteuses), un recueil annuel répertoriant environ 100 activités de partenariat mises en œuvre par les membres du NNPS au cours de l'année scolaire précédente. Ces activités sont classées et indexées selon les résultats des élèves, l'année d'études et le type d'engagement.

www.partnershipschools.org

QUE PEUVENT FAIRE LES ÉCOLES ?

Les enseignants peuvent développer des relations de confiance avec les parents afin de les encourager à s'engager davantage dans l'éducation de leur adolescent. Bien trop souvent, il faut attendre que les élèves aient des difficultés scolaires ou des problèmes de comportement pour qu'il y ait des interactions entre les enseignants et les parents. De plus, à mesure qu'ils grandissent, les élèves ont généralement plus d'un professeur, ce qui peut compliquer la tâche des parents et des enseignants qui veulent nouer des relations solides. Certains établissements secondaires misent sur des enseignants-tuteurs qui coordonnent l'échange d'informations entre tous les professeurs d'un élève et ses parents. D'autres attribuent un petit nombre d'élèves à chaque enseignant, lequel, outre sa charge normale de travail d'enseignement, joue également le rôle de tuteur auprès de ces élèves. D'autres encore emploient des tuteurs à plein temps, dont la mission n'est pas d'enseigner, mais de coordonner les relations entre les enseignants – et l'école en général – et les parents.

L'engagement des enseignants vis-à-vis des familles peut se faire de nombreuses façons. Voici, à titre d'exemple, classés par ordre croissant de complexité et d'efficacité, une succession d'efforts qu'ils peuvent déployer pour les sensibiliser¹ :

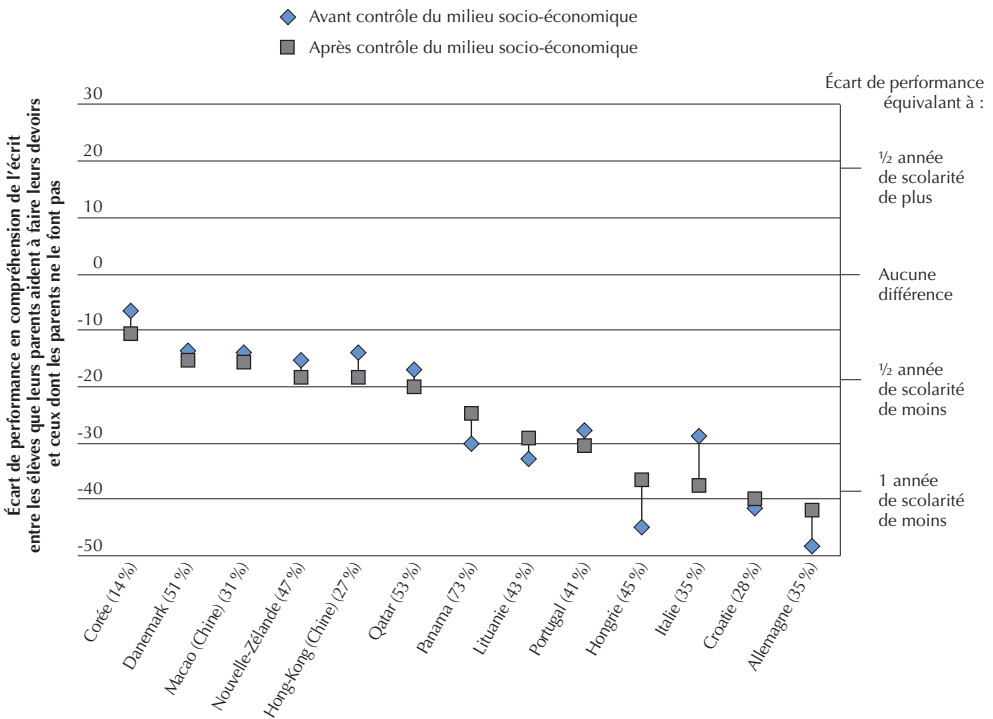
- **Phase 1** – Tout au long de l'année, les enseignants ne font que peu ou pas d'efforts pour faire connaissance avec les familles ou communiquer avec elles. Ils n'ont de contact avec elles qu'en cas de problème de l'enfant ou d'inquiétudes à son sujet. Les familles ne savent pas comment entrer en contact avec le professeur.



- **Phase 2** – Tout au long de l’année, les enseignants déploient quelques efforts pour faire connaissance avec les familles. Ils leur donnent les informations nécessaires pour les contacter, ainsi que des informations sur les règles et les attentes dans leur classe. Tout au long de l’année, ils contactent les familles quand des problèmes surviennent et/ou pour leur rappeler d’assister aux événements et réunions organisés à l’école.
- **Phase 3** – En début d’année, les enseignants vont à la rencontre des familles pour partager des informations avec elles et obtenir des renseignements de base à leur sujet, notamment la façon de les contacter et leurs attentes pour leur enfant. Tout au long de l’année, ils contactent les familles quand des problèmes surviennent et pour leur faire part de nouvelles positives.
- **Phase 4** – Tout au long de l’année, les enseignants vont à la rencontre des familles pour partager des informations, notamment sur ce qui se passe en classe, ainsi que pour savoir quels sont leurs espoirs et leurs rêves pour leur enfant, ainsi que leurs préférences en termes de communication. Les familles et l’enseignant entrent en contact de façon régulière en cas de problème ou pour partager des nouvelles positives.

■ Figure 4.3 ■

Les parents sont une importante source d’aide pour les élèves en difficulté



Remarque : le pourcentage de parents qui aident leur enfant à faire ses devoirs est indiqué entre parenthèses après le nom du pays ou de l'économie.

Les pays/économies sont classés par ordre décroissant de l'écart de performance en compréhension de l'écrit après contrôle du milieu socio-économique.

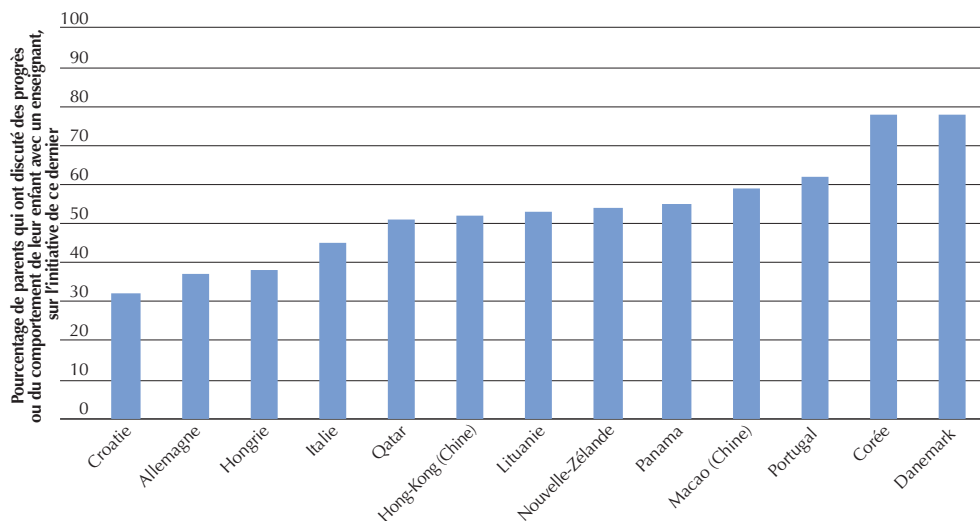
Source : Tableau A4.1.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932606587>



■ Figure 4.4 ■

N'attendez pas que votre enfant ait des difficultés scolaires ou des problèmes de comportement pour rencontrer ses enseignants



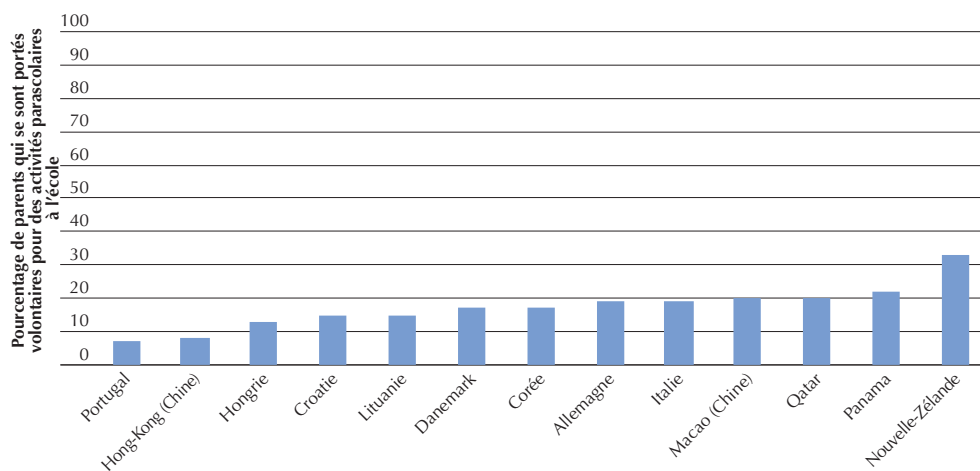
Les pays/économies sont classés par ordre croissant du pourcentage de parents qui ont discuté des progrès ou du comportement de leur enfant avec un enseignant, sur l'initiative de ce dernier.

Source : Tableau A4.1.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932606606>

■ Figure 4.5 ■

Faites l'effort de vous engager : participez aux activités parascolaires !



Les pays/économies sont classés par ordre croissant du pourcentage de parents qui se sont portés volontaires pour des activités parascolaires.

Source : Tableau A4.2.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932606625>



Les enseignants peuvent également organiser des séances de rencontre sans rendez-vous, adopter une politique de porte ouverte dans leur classe, créer un site web consacré à leur classe comportant une section réservée aux questions et réponses des parents, et effectuer des visites à domicile. Ils devraient consacrer plus d'efforts à nouer des relations avec les familles réticentes, plutôt qu'avec celles qui font déjà preuve d'ouverture et d'engagement à l'égard de l'école et des enseignants. Les programmes de proximité devraient s'adresser à tous, afin de ne pas mettre en avant les élèves en difficulté ou les familles défavorisées, ce qui pourrait stigmatiser à la fois les élèves et les familles. Enfin, des activités de suivi personnalisées ciblant les familles qui ont besoin de plus de soutien et de conseils peuvent être organisées.

Une fois qu'ils ont établi une relation avec les familles des élèves, les enseignants peuvent concevoir des projets ou des activités exigeant un engagement parental direct. Ce faisant, ils aideront leurs élèves directement, mais aussi indirectement, en apportant un soutien à leurs parents.

Nombre de parents ne savent concrètement que très peu de choses sur ce qui se passe chaque jour à l'école. Dans la plupart des pays, les parents ne vont en effet que rarement – voire jamais – observer *de visu* la vie quotidienne de l'école. Pour y remédier, les écoles peuvent organiser des visites en petits groupes, de façon à ne pas perturber les cours; dans quelques pays, les parents ont accès aux salles de classe à dates régulières.

Tout comme les parents connaissent mal la vie quotidienne de leur enfant, les adolescents en savent très peu sur ce que leurs parents font réellement dans la journée. Les écoles ont là aussi un rôle à jouer : elles peuvent ouvrir leurs portes aux parents et les inviter à partager avec les élèves leurs expériences de vie et de travail, par exemple leur présenter des carrières ou des emplois, discuter avec eux des principales difficultés et satisfactions rencontrées en milieu professionnel, etc. De telles discussions peuvent être très instructives pour ces élèves plus âgés, car ils devront bientôt prendre des décisions quant à leur avenir : vont-ils poursuivre leurs études ou entrer sur le marché du travail,

Encadré 4.4 Japon : L'implication des professeurs principaux

Les enseignants sont un élément essentiel du succès du système d'éducation japonais. Lorsque la restauration de Meiji a débuté et que l'État a modernisé son système d'éducation, la plupart des enseignants appartenaient aux classes supérieures du pays, certains étaient même des samurais. Dans la tradition confucéenne, la profession d'enseignant était très respectée. Au Japon, aux termes de la législation, les enseignants font partie des fonctionnaires les mieux payés, mais ils travaillent de longues heures, en particulier parce que, outre le temps qu'ils passent à préparer leurs cours et à enseigner, on attend d'eux qu'ils **rendent régulièrement visite à leurs élèves** et soient en **contact permanent** avec leur famille.

Dans le système d'éducation japonais, les professeurs principaux suivent leurs élèves de classe en classe et sont impliqués dans leur vie hors de l'école. Ils ont une responsabilité sans équivalent auprès des parents : par exemple, si un élève viole la loi, les autorités judiciaires appellent son professeur, et tous les membres du corps professoral s'excusent de son comportement.



dans quel domaine veulent-ils étudier ou travailler? Plusieurs écoles de la même région, composées d'élèves de milieux socio-économiques différents, pourraient mettre en commun leurs listes de parents intervenants afin d'obtenir un bon dosage de carrières et d'emplois à présenter, et minimiser ainsi la gêne que pourraient éprouver les élèves comme les parents.

Les écoles peuvent également collaborer avec des entreprises locales afin que les élèves participent avec leurs parents à des initiatives « Take your child to work » (**amenez vos enfants au travail**)². Ces activités existent dans de nombreux pays, mais les écoles sont rarement impliquées. La coordination nécessaire entre les écoles et les entreprises locales rendra ces partenariats certainement plus complexes à gérer, mais ils peuvent offrir aux élèves une excellente occasion de découvrir leur environnement économique local, d'avoir des attentes et des aspirations éclairées concernant leur avenir, et d'en apprendre davantage sur leurs propres parents (les discussions sur le travail des parents peuvent aussi déboucher sur une foule d'autres sujets, connexes ou non). Ce type d'initiatives peut s'inscrire dans le programme de conciliation travail-famille des entreprises, tout en donnant aux chefs d'entreprise l'occasion de rencontrer de nouveaux employés potentiels.

Encadré 4.5 **Nouvelle-Zélande : Travailler avec les familles maories élargies**

En Nouvelle-Zélande, un cinquième environ des élèves sont identifiés comme Maoris, le peuple indigène du pays. L'équipe Parents, familles et *whānau* (famille élargie en maori, PFW) a été créée pour travailler avec les *whānau* (qui comprennent parents, oncles, tantes et grands-parents) dans des communautés ciblées, afin de les aider à s'engager de façon active dans l'éducation des enfants.

Cœuvrant de concert avec d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales, l'équipe PFW fournit aux *whānau* des informations sur : les avantages de l'éducation à la petite enfance; les rôles et responsabilités des *whānau* et des enseignants en termes de *National Standards* (Normes nationales, soit les résultats attendus des élèves en lecture, expression écrite et mathématiques après huit années de scolarité obligatoire); la façon de soutenir à la maison le développement de la littératie et du calcul; les exigences du *National Certificate of Educational Attainment* (le principal diplôme sanctionnant la fin du secondaire); et les opportunités qu'offre *Youth Guarantee*, une initiative visant à accroître le niveau d'éducation de groupes ciblés d'élèves de 16 et 17 ans en rendant le système d'éducation plus attentif à leurs besoins.

Le ministère de l'Éducation promeut également auprès des *whānau* le programme « Reading Together » (lire ensemble), qui leur enseigne les stratégies de lecture que les enseignants utilisent avec leurs élèves en classe et leur présente les ressources offertes dans leur communauté en matière d'alphabétisation. En connaissant mieux la façon dont les enfants apprennent à lire, la famille étendue sera mieux à même d'œuvrer au sein d'un partenariat d'apprentissage impliquant à la fois leurs enfants et leurs enseignants et leur école.



QUE PEUVENT FAIRE LES SYSTÈMES D'ÉDUCATION ?

Dans la plupart des écoles, les initiatives encourageant l'engagement familial dépendent de la bonne volonté individuelle des enseignants ou du leadership et de la vision du chef d'établissement³. Habituellement, travailler directement avec des parents-partenaires n'entre pas dans la formation et le perfectionnement professionnels des enseignants. C'est pourquoi la plupart d'entre eux estiment soit que leur rôle ne consiste pas à stimuler l'engagement parental, soit qu'ils sont mal préparés pour le faire⁴.

Les systèmes d'éducation peuvent aider les enseignants et les autres professionnels de l'éducation à mettre sur pied des programmes de proximité destinés aux familles en :

- identifiant les étapes clés et les résultats escomptés qu'enseignants, responsables de l'éducation et professionnels de l'éducation devraient viser en matière d'engagement auprès des familles ;
- offrant une formation, initiale ou de perfectionnement, sur la façon de créer des partenariats solides avec les parents ;

Encadré 4.6 **Corée : Le soutien de l'école à l'engagement parental**

La Corée s'est dotée d'un système complet pour associer les parents à l'éducation de leur enfant. Des parents sont ainsi invités à visiter les écoles afin d'observer l'application des politiques d'éducation et de commenter leur mise en œuvre. En 2011, le ministère coréen de l'Éducation, de la Science et de la Technologie (MEST) a embauché par voie publique 500 parents observateurs « hors ligne » – environ 30 pour chacun des 16 bureaux provinciaux et municipaux en charge de l'éducation – et 3 200 parents observateurs « en ligne », qui sont chargés de surveiller la mise en œuvre des politiques d'éducation du gouvernement et de transmettre leurs observations au MEST. Les observateurs sont ensuite informés de toute mesure de suivi adoptée par le MEST à la suite de leur rapport.

Ces bureaux provinciaux et municipaux et les écoles déploient également, à l'intention des parents, des programmes intitulés « Education Policies Presentation for Parents » (présentation aux parents des politiques d'éducation), organisés dans plus de 20 lieux différents depuis novembre 2011, et auxquels ont participé le ministre et le vice-ministre du MEST. De plus, dans chaque région, des centres de soutien aux parents et des institutions éducatives offrent aux parents de nombreux programmes pour améliorer leurs compétences parentales dans des domaines tels que la communication et l'orientation professionnelle.

En octobre 2010, sous les auspices du National Institute for Lifelong Education (Institut national pour l'apprentissage tout au long de la vie), le National Parent Support Center (Centre national de soutien aux parents, NPSC) a été créé dans le but de fournir des informations sur l'éducation, de diffuser les pratiques exemplaires d'engagement parental à l'école, d'établir un réseau de centres municipaux et provinciaux de soutien aux parents, et de soutenir les services de conseil destinés aux parents.

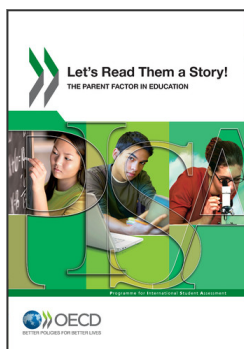
www.parents.go.kr



- évaluant quelles sont les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs d'engagement familial et en affectant les ressources adéquates à la réalisation de ces objectifs ;
- créant des partenariats – ou en accordant aux écoles l'autonomie nécessaire pour le faire – avec des organisations non gouvernementales, des groupes de la société civile et des organisations à but non lucratif dans le but d'accroître la capacité et la diversité du personnel disponible ; et
- en évaluant les enseignants et les écoles au regard de leurs aptitudes et compétences à travailler avec les familles.

Notes

1. La Flamboyant Foundation, dont le siège est aux États-Unis, a créé une grille d'évaluation pour les enseignants : <http://flamboyantfoundation.org/wp/wp-content/uploads/2011/06/Classroom-Family-Engagement-Rubric-7-29-2011.pdf>.
2. De nombreuses entreprises prennent des initiatives « Take your child to work ». L'organisation Working Families (Royaume-Uni) est l'une des nombreuses organisations à but non lucratif à avoir développé un ensemble de conseils et de lignes directrices pour qu'employeurs, employés et enfants tirent le meilleur parti de telles initiatives : www.workingfamilies.org.uk/articles/employers/national-work-life-week/take-your-child-to-work-day.
3. Graue, E. et C.P. Brown (2003), « Preservice Teachers' Notions of Families and Schooling », *Teaching and Teacher Education*, vol. 19, pp. 719-735. Denessen, E. et al. (2009), « Teacher-Parent Partnerships: Preservice Teacher Competences and Attitudes During Teacher Training in the Netherlands », *International Journal about Parents in Education*, vol. 3(1), pp. 29-36.
4. Selon l'édition 2005 de *MetLife Survey of the American Teacher*, l'engagement de la famille est le plus grand défi aux yeux des enseignants. Markow, D. et S. Martin (2005), *The MetLife Survey of the American Teacher, 2004-2005: Transitions and the Role of Supportive Relationships*, MetLife, Inc., New York ; www.eric.ed.gov/PDFS/ED488837.pdf.



Extrait de :

Let's Read Them a Story! The Parent Factor in Education

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264176232-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Impliquez-vous à l'école, non par obligation, mais par choix », dans *Let's Read Them a Story! The Parent Factor in Education*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264179981-5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.